# UPL

# Fiche de données de sécurité

# 1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Orthene 97%

Autres moyens d'identification

Code produit CAN-29499

Numéro(s) d'enregistrement PMRA Reg no. 29499

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Insecticides.

**Utilisations déconseillées** Activities contrary to label recommendation

Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

UPL AgroSolutions Canada Inc.

c/o UPL NA Inc

630 Freedom Business Center, Suite 402,

King of Prussia, PA 19406

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise 1-800-438-6071

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec: (800) 424-9300 (24hrs) or (703) 527-3887

Medical: Rocky Mountain Poison and Drug Safety (866) 673-6671 (24hrs)

# 2. Identification des dangers

# Classification

# Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Inhalation (vapeurs)	Catégorie 3

#### Éléments d'étiquetage

# APERÇU EN CAS D'URGENCE

#### DANGER

Mentions de danger NOCIF PAR INGESTION Toxique par inhalation



Aspect Fine, blanche

# État physique poudre Highly hydroscopic

Odeur pourri fruité

# Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

# Mentions de mise en garde - Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche Garder sous clef

# Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

# Dangers sans autre classification (HNOC)

# **AUTRES INFORMATIONS**

- Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
- Toxique pour les organismes aquatiques

# 3. Composition/informations sur les composants

Nom chimique	Numéro CAS	% massique
Methamidophos	10265-92-6	0.33
Acephate	30560-19-1	97.2

Si le numéro CAS est « propriétaire », l'identité chimique précise et le pourcentage de la composition sont retenus au titre de secrets industriels.

# 4. Premiers secours

# **PREMIERS SECOURS**

Contact oculaire Jugez l'oeil ouvert et le rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20

minutes. Enlevez les verres de contact, si le présent, après 5 minutes alors continuent de rincer l'oeil. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de

traitement.

Contact avec la peau Enlever les vêtements contaminés. Rincez la peau immédiatement par l'abondance de l'eau

pendant 15-20 minutes. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des

conseils de traitement.

**Inhalation** Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give

artificial respiration, preferably mouth-to-mouth if possible. Appelez un centre antipoison ou

un docteur pour davantage de conseil de traitement.

Ingestion Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais faire ingérer quoi

que ce soit à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans avis médical.

# Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets les plus

importants

aucune donnée disponible.

#### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Les effets du contact ou de l'inhalation peuvent être retardés.

# **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### Moyens d'extinction appropriés

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés

aucune donnée disponible.

#### Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucune information disponible.

Produits de combustion dangereux

Dioxyde de carbone (CO2). Oxydes de soufre. Oxides of nitrogen. Oxides of phosphorous.

#### Données d'explosion

# Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles Éviter le contact avec la peau et les yeux. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser un équipement de protection individuelle.

# Précautions pour la protection de l'environnement

# Précautions pour la protection de l'environnement

Consultez un specialiste de normalisation pour determiner l'etat approprie ou les conditions de reportage locales pour l'aide dans la disposition de rebut de caracterisation et/ou de dechets dangereux et tout autre vacarme de liste de conditions les laisu. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Manipulation

Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination. Reduce dust spreading with water spray, collect rinsate. Enlever à la pelle ou balayer.

# 7. Manipulation et stockage

# Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières. Ne pas introduire d'aiguille ou d'autre objet pointu dans l'ouverture du sommet du récipient. Mettre en place une ventilation adaptée. Se laver soigneusement après toute manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Réagit violemment au contact de l'eau.

#### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Éviter une exposition directe au soleil. Conserver les récipients bien fermés et dans un

endroit frais et bien ventilé.

matières incompatibles alcalin.

# 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

This product does not contain any hazardous materials with occupational exposure limits **Directives pour l'exposition** 

established by the region specific regulatory bodies.

Contrôles techniques Douches.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Use eye protection to avoid eye contact. La ou il potentiel pour le contact visuel ayez

l'equipment de rincage disponible.

Chemical resistant gloves. Chemical resistant protective clothing. Protection de la peau

La ou l'exposition aeroportee est probable l'utilisation NIOSH a approve l'equipment de **Protection respiratoire** 

protection respiratorie approprie au material et/ou a ses composants. Le plein equipment

de facepice est recommande et, si utlise, remplace le besoin de lunettes de bo.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et le visage avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

# 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Fine, blanche **Aspect** 

État physique poudre Highly hydroscopic

Odeur pourri fruité

couleur Aucune information disponible

Propriété VALEURS Remarques/ Méthode Aucun(e) connu(e) Ha 3.04 Point de fusion/point de congélation 4.04 °C Aucun(e) connu(e) Point/intervalle d'ébullition Aucun(e) connu(e) Point d'éclair Aucun(e) connu(e) Aucune information disponible Aucun(e) connu(e) Taux d'évaporation Aucun(e) connu(e) Inflammabilité (solide, gaz) Densité Aucun(e) connu(e) Masse volumique apparente 25-30 lbs/ft3 Aucun(e) connu(e) Hvdrosolubilité Aucun(e) connu(e)

Solubilité dans d'autres solvants

945 q/L@ 24 C Aucun(e) connu(e) Coefficient de partage : Aucun(e) connu(e)

n-octanol/eau

Température d'auto-inflammabilité Aucun(e) connu(e) Température de décomposition Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e) Viscosité

# 9.2 AUTRES INFORMATIONS

183.2 masse molaire

# 10. Stabilité et réactivité

#### Réactivité

aucune donnée disponible

#### Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

#### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

# Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies. Excess moisture.

#### matières incompatibles

alcalin.

# Produits de décomposition dangereux

Oxydes de soufre. Oxides of nitrogen. Oxides of phosphorous.

# 11. Informations toxicologiques

# Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Acephate

Oral LD50 (rat) (female) = 1464.6 mg/kg Dermal LD50 (rat) = >2000 mg/kg Inhalation LC50 (rat) 4 hr = >2.634 mg/l

**Inhalation** Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact oculaire Modérément irritant pour les yeux.

Contact avec la peau Irritant pour la peau.

Ingestion NOCIF PAR INGESTION.

#### Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Aucune information disponible.

# Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les

personnes sensibles.

**Effets mutagènes** aucune donnée disponible.

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a classifié un des ingrédients comme

cancérogène.

Effets sur la reproduction

Indisponible.
aucune donnée disponible.
aucune donnée disponible

STOT - exposition répétée Danger par aspiration

STOT - exposition unique

aucune donnée disponible.
Aucune information disponible.

#### Mesures numériques de toxicité - Informations sur le produit

**DL50 orale** 1464.6 mg/kg (rat) **DL50 cutanée** 1464.6 mg/kg (rat) >2000 mg/kg (rat)

CL50 par inhalation CL50/inhalatoire/4h/rat = > 2.634 mg/l

# 12. Informations écologiques

# <u>écotoxicité</u>

Acephate = Highly toxic to bees (1.2 ug/bee) Toxic to birds.
Rainbow trout LC50 (96 hr) = >1000 mg/L
Bluegill LC50 (96 hr) = >2000 mg/L
Mallard duck Oral LD50 = 350 mg/kg

# Persistance/dégradabilité

aucune donnée disponible.

#### Bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation.

Nom chimique	Log Pow	
Methamidophos	-0.8	
10265-92-6		

# Autres effets indésirables

aucune donnée disponible

# 13. Considérations relatives à l'élimination

#### Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non

utilisés

Les pertes de pesticide sont intensément dangereuses. La disposition inexacte du pesticide ou du rinsate excessif est une violation de loi fédérale. Si les pertes ne peuvent pas être débarrassées par utilisation ou selon l'instruction d'étiquette, entrez. Dispose of in accordance with all applicable federal, state, and local laws and regulations.

Emballages contaminés

Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

# 14. Informations relatives au transport

DOT, États-Unis Non réglementé

Non réglementé IATA

**IMDG** Non réglementé

# 15. Informations relatives à la réglementation

This chemical/product is a pesticide product registered by the PMRA and is subject to specific label requirements under these regulations. The requirements may differ classification and hazard information required for safety data sheets and for labels of non-pesticide products. The following is information as required on the registered product label.

**DANGER** mention d'avertissement

Mortel en cas d'ingestion. Warning- Eye and Skin Irritant.

Toxic to bees. Toxic to birds. Toxic to small wild mammals. Toxique pour les organismes aquatiques.

**Inventaires internationaux** 

**USINV** N'est pas conforme **DSL/NDSL** N'est pas conforme **EINECS/** N'est pas conforme

**ELINCS** 

**ENCS** N'est pas conforme N'est pas conforme Chine N'est pas conforme **KECL PICCS** N'est pas conforme N'est pas conforme AICS (Australie)

#### **TSCA**

#### N'est pas conforme

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

**EINECS/ELINCS** – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

# Réglementations fédérales

#### **SARA 313**

Section 313 of Title III of the Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA). This product contains a chemical or chemicals which are subject to the reporting requirements of the Act and Title 40 of the Code of Federal Regulations, Part 372:

# **CERCLA**

Sans objet

Nom chimique	RQ	CERCLA EHS RQs	RQ
Methamidophos	-	100 lb	
10265-92-6			

# **CERCLA**

SARA Product RQ

0

Component	CERCLA EHS RQs	
Methamidophos	100 lb	
10265-92-6 ( 0.33 )		

# **RCRA**

# Information sur les pesticides

Component	FIFRA - Restrictions d'utilisation	FIFRA - Pesticide Product Other Ingredients	FIFRA - Listing of Pesticide Chemicals	California Pesticides - Restricted Materials
Methamidophos 10265-92-6 ( 0.33 )	Restricted as liquid formulations 40% and greater for tobacco Restricted as dust formulations 2.5% and greater for tobacco.		X	Present
Acephate 30560-19-1 ( 97.2 )			X	

# Réglementations des États-Unis par État

Proposition californienne 65

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie:

# **Prop 65 Pictogram**



Prop 65 Warning Statement Proposition californienne 65 **ATTENTION** 

This product can expose you to chemicals which is [are] known to the State of California to cause cancer, birth defects or other reproductive harm. For more information go to www.P65Warnings.ca.gov

# State Right-to-Know

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Methamidophos - 10265-92-6	X	X	X		

Acephate - 30560-19-1 X

Réglementations internationales

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

**EPA, États-Unis, numéro** PMRA Reg No. 29499

d'enregistrement de pesticide

# 16. Autres informations

NFPA SANTÉ 2 inflammabilité 0 Instabilité 0 Danger physique -

Date d'émission17-août-2022Date de révision17-août-2022

Sommaire de la révision

Add to system

Avis de non-responsabilité

UPL NA Inc. believes that the information and recommendations contained herein (including data and statements) are accurate as of the date hereof. NO WARRANTY OF FITNESS FOR ANY PARTICULAR PURPOSE, WARRANTY OF MERCHANTABILITY, OR ANY OTHER WARRANTY, EXPRESSED OR IMPLIED, IS MADE CONCERNING THE INFORMATION PROVIDED HEREIN. The information provided herein relates only to the specific product designated and may not be valid where such product is used in combination with other materials or in any process. Further, since the conditions and methods of use are beyond the control of UPL NA Inc. and UPL NA Inc. expressly disclaims any and all liability as to any results obtained or arising from any use of the product or reliance on such information.

Fin de la FDS